

# Gestion des déchets, c'est le temps d'agir !

Isabel Sauvé (Comité consultatif en environnement de la Ville de Prévost) et Normand Beaudet (Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets)

**L'année 2003 est déterminante pour la gestion des déchets au Québec. Elle est l'année centrale de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (1998-2008). Cette année la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les municipalités régionales de comté (MRC) doivent produire, consulter le public et mettre en vigueur leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).**

Le PGMR doit démontrer entre autres comment la MRC rencontrera les objectifs de recyclage et de réduction des déchets enfouis de la Politique, alors que les multinationales de l'enfouissement sont en intense lobby pour agrandir leurs mégadépotaires.

Des consultations publiques auront lieu concernant le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Rivière-du-Nord à la **Vieille Gare de St-Jérôme, à 9h le 26 avril et à 18h30 à l'école Jolibois de Ste-Sophie le 29 avril (100, rue Val-des-Chênes)**. Également, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra éventuellement des consultations publiques (probablement en juin) pour évaluer la pertinence d'une nouvelle demande d'agrandissement du mégadépotaire Intersan de Sainte-Sophie.

Dans son projet de plan de gestion des matières résiduelles, la MRC n'a pas inclus un règlement interdisant l'importation de déchets sur son territoire. Le Collectif Alerte à l'enfouissement/Participation citoyenne (regroupement de plusieurs groupes environnementaux et de citoyens et citoyennes préoccupés par ce sujet) demande à la MRC de le faire. Une pétition est disponible jusqu'au jeudi le 24 avril dans plusieurs commerces de Prévost pour appuyer la demande du Collectif Alerte à l'enfouissement/Participation citoyenne. Cette pétition sera présentée par le Collectif aux audiences publiques de la MRC le 26 avril prochain à la vieille gare de St-Jérôme. Ci-dessous, voici le texte intégral de la pétition :

**La MRC Rivière-du-Nord doit interdire l'enfouissement de déchets provenant de l'extérieur de son territoire**

*L'enfouissement est le contraire du développement durable et se fait au détriment du recyclage, de la réutilisation et du compostage des matières résiduelles. Si l'enfouissement des déchets est la dernière des solutions pour les gérer, le méga-enfouissement, est la pire. La très grande majorité des déchets du site d'enfouissement Intersan de Ste-Sophie provient de Montréal, Laval et d'ailleurs au Québec. Depuis 1964, des millions de tonnes de déchets s'accumulent à ce dépotaire situé près d'importantes nappes d'eau souterraines sans qu'aucune étude d'impact indépendante et objective n'ait été réalisée.*

*Par l'article 53.25 de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC Rivière-du-Nord peut interdire, par règlement, la mise en décharge à ce site, des déchets provenant de l'extérieur de son territoire. Si elle ne le fait pas dans les délais requis (avant que Intersan, actuellement en processus pour une nouvelle demande d'agrandissement, ne l'obtienne de Québec), elle perdra ce droit pour longtemps.*

*C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Préfet Yves St-Onge*

*et messieurs les maires Claude Charbonneau, Yvon Brière, Roland Charbonneau et Marc Gascon de la MRC Rivière-du-Nord, d'interdire, tel que la Loi le prévoit, l'importation de déchets de l'extérieur.*

## Contexte régional

Les déchets générés sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord représentent environ 130 000 tonnes par an. De cette quantité de déchets une partie est recyclée ou revalorisée et environ 60% est enfouie (moyenne québécoise). Il y aurait donc environ 78 000 tonnes de déchets provenant de la MRC qui seraient enfouis au dépotaire de Sainte-Sophie annuellement. Ces dernières années environ 800 000 tonnes de déchets ont été enfouis annuellement au site de Sainte-Sophie. C'est-à-dire que 90% des déchets enfouis à Ste-Sophie sont importés de partout au Québec! Près de 20% de tous les déchets domestiques québécois sont acheminés ici. Certains déchets font des centaines de kilomètres avant d'aller rejoindre les millions de tonnes accumulées à ce dépotaire qui opère depuis 1964. Imaginez la pollution due au transport de ces déchets\* et également la pollution locale due à leur décomposition. Sommes-nous la poubelle du Québec? Devrions-nous gérer nos déchets dans de plus petits dépotaires, afin de moins concentrer les polluants et aussi promouvoir le fait que chacun est responsable de ses déchets? Ces questions doivent être débattues dans le cadre des audiences sur le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC.

Le site d'enfouissement d'Intersan à Sainte-Sophie est presque rempli. Intersan est donc en processus de demande d'agrandissement. La MRC a le pouvoir de restreindre, voire même d'interdire l'enfouissement de

déchets qui ne proviennent pas de son territoire. Le volume des déchets du territoire étant beaucoup moindre que le volume actuellement enfoui, cela donnerait plus de temps avant la fermeture du site pour évaluer si un agrandissement est la meilleure solution ou si un site de moindre envergure aurait moins d'impacts négatifs.

## L'enfouissement versus les 3R

L'enfouissement est le contraire du développement durable. Il est le parfait symbole du gaspillage et de la surconsommation. Ce modèle de développement nous conduit directement vers un cul-de-sac et constitue une sérieuse menace pour la planète. Une fois les déchets enfouis, ceux-ci généreront pour des décennies (même des siècles) des produits hautement toxiques qui devront être contrôlés (contamina-

tion de l'eau souterraine par le lixiviat et contamination de l'air par les biogaz). Une vraie bombe à retardement qui s'abattra sur nos enfants! Nous serions mieux de commencer à valoriser nos ressources plutôt que de les «éliminer» sous la terre.

Le déchet le plus facile à gérer est celui qu'on ne produit pas. C'est le premier des 3R, la réduction à la source. Pour cela, il faut agir en amont et beaucoup reste à faire. En 2000, le Québec était encore parmi les plus gros producteurs de déchets au monde! Des réussites existent ailleurs où des gouvernements ont imposé des réglementations efficaces et ciblées, par exemple sur l'emballage des produits. Ce secteur génère d'importants volumes de matière résiduelle.

De plus, tout en réduisant les volumes, les gestionnaires doivent

reconnaître que chaque tonne de matières résiduelles détournées de l'enfouissement et dirigées vers le réemploi, le recyclage ou le compostage a une valeur significative et estimable sur le plan de la conservation des ressources, de la protection de l'environnement et de la prévention de la santé publique. Ces alternatives à l'enfouissement offrent, de plus, une grande opportunité pour intégrer l'économie sociale (par exemple par les ressourceries), contribuer au développement régional et à la création d'emplois. C'est l'occasion rêvée pour accentuer le virage vers le développement durable

\*800 000 tonnes de déchets par an équivaut à environ 375 voyages de camions par jour environ (750 passages en prenant compte de l'aller et du retour des camions) qui déferlent sur Sainte-Sophie, même jusqu'à tard le soir.

**BOTANIX**

3 étapes... vers une pelouse parfaite  
avec les engrais pour gazon **MYKE**

**3 sacs de 20 litres**  
(Chaque sac couvre 3200 pi<sup>2</sup>)

**74.88\$** prix rég. 83,97\$

PRODUIT CERTIFIÉ BIOLOGIQUE  
**OMRI**  
ORGANIC CERTIFIED PRODUCT

Engrais certifié biologique sans pesticide et 100% naturel par Omri, un organisme de certification reconnue mondialement

**1** **MYKE<sup>MD</sup> GAZON**  
• Contient une source naturelle d'azote permettant un départ vigoureux  
• Formulé avec les oligo-éléments, il permet un verdissement de couleur plus vive  
**BIO-ENGRAIS 10-3-3 PRINTEMPS**

**2** **MYKE<sup>MD</sup> GAZON**  
• Contient une source équilibrée de phosphore favorisant un développement du système racinaire en profondeur  
• Assure une protection lors des périodes de sécheresse  
**BIO-ENGRAIS 9-4-2 ÉTÉ**

**3** **MYKE<sup>MD</sup> GAZON**  
• Contient une source naturelle de potassium augmentant la résistance en prévision des conditions hivernales  
• Procure une meilleure reprise et une survie au printemps suivant  
**BIO-ENGRAIS 3-3-8 AUTOMNE**

**PÉPINIÈRE G. LORRAIN & FILS**

**Un seul endroit**  
2820, boul. Labelle, route 117, Prévost

Face au marché aux puces **450 224-2000**

Le centre de jardinage par excellence